

Le Conseil municipal de Collanges s'est réuni en séance ordinaire le 12 décembre 2017 à la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 08 décembre 2017.

Présents :

BONNET Lucette, LAURAIN Alexandre, MICHON Adrien, MONNET Nicole, PINTE Emmanuel, TERRASSE Bernard.

Absente représentée :

DEZENDRE Coralie donne pouvoir à MONNET Nicole

Madame le Maire ouvre la séance à 20h04 et constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : MICHON Adrien

Approbation du compte rendu du 24/11/2017

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la Séance du Conseil Municipal du 24/11/2017. Madame le Maire présente ses excuses pour les coquilles et erreurs du procès-verbal.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité 8 pour dont un pouvoir.

Ordre du jour :

- 1- Travaux rue du Levadou
- 2- Indemnité Conseil du receveur municipal
- 3- Informations diverses

1- Travaux rue du Levadou

Afin de constituer les dossiers de demandes de subventions pour les travaux de la rue du Levadou Madame le Maire détaille les devis reçus concernant

- la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux(DETR 2018)
- le fond d'Intervention Communal (FIC 2018)

Madame le Maire précise que ces travaux étaient programmés sur le FIC 2016 avec demande de report en 2017

Monsieur Emmanuel Pinte souligne que les demandes de subventions n'engagent pas les travaux.

- Entreprise Chevalier (maintient des tarifs du devis de 2016)
- SIEG
- Entreprise Zanin

Le conseil passe au vote pour les 2 délibérations.

- **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 (DETR)**
8 POUR dont 1 pouvoir
approuvé à l'**unanimité**
- **Fond d'Intervention Communal 2018 FIC**
8 POUR dont 1 pouvoir
approuvé à l'**unanimité**

2- Indemnité Conseil du receveur municipal

Madame le Maire informe que l'ancien conseil avait pris une délibération pour rémunérer Mme Carole DELOISON pour ces missions de conseils et ce jusqu'en 2020.

Suite à l'élection partielle et afin de respecter les engagements passés, nous devons de nouveau délibérer.

- **Indemnité de Madame Carole DELOISON est approuvée à l'unanimité par le Conseil**
- **8 POUR** dont 1 pouvoir approuvé à l'**unanimité**

3- Informations diverses

Fourniture d'un ordinateur et d'une imprimante de la part de l'AMR:

Madame le Maire nous informe que l'Association des Maires Ruraux, a fourni à la commune un ordinateur et une imprimante. Emmanuel se chargera de l'installer.

Contrat aidé

Nous avons obtenu une dérogation pour un CAE ,pour une période de 6 mois
Contrat de 26 heures par semaine, subventionné à 90% et effectif à partir du 18 décembre.

Station d'épuration :

Les roseaux seront coupés par Adrien, Alexandre et Bernard le samedi 16 décembre à partir de 9h.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h28.